

GUIDE TECHNIQUE

POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC



Dimanche 6 septembre 2026

SOMMAIRE

Organisation	3
Lieux pratiques	4
Départ fictif	5
Parcours	6
Circuit final	7
Site d'arrivée	8
Itinéraire horaire	9
Règlement de l'épreuve	13
La signalétique	16



- UCI PRO SERIES -

POINTE DU RAZ
Ladies Classic

ORGANISATION

Président

THOMAS Yves
06 73 97 42 72
pdr.ladiesclassic@gmail.com

Vice présidente

VELLY Chloé
06 98 21 89 62
pdr.ladiesclassic@gmail.com

Secrétaire Générale

CESVET Azilis
06 44 02 44 56
pdr.ladiesclassic@gmail.com

Trésorière générale

BONNIZEC Audrey
06 62 59 62 44
pdr.ladiesclassic@gmail.com

Trésorière adjointe

TRIVIDIC Annie
pdr.ladiesclassic@gmail.com

Membres

PERHIRIN Joël
CESVET Marc
CESVET Lucas
COLIN Vincent
COLIN François
VELLY Patrick
MOUTON Cédric
POIXE Dimitri
HUET Floriane
TREMBLAY Clara

MÉDIAS

Commentaires Live
CORDON RAGOT Audrey
HUET Floriane

Speakers

MARTIN Damien
MICHELIN Antoine

Ambassadrice de l'épreuve

ROUSSEL Élyne

Président & Directeur de l'épreuve

THOMAS Yves
06 73 97 42 72

Finances

BONNIZEC Audrey
06 62 59 62 44

Partenariat

THOMAS Yves
06 73 97 42 72

COMPÉTITION

Médias Manager

POIXE Dimitri
06 62 51 78 41

Responsable invités

CESVET Marc

Responsable sécurité UCI

VELLY Patrick

SAFETY Manager

MOUTON Cedric
VELLY Patrick

Protocle

BONNIZEC Audrey
THOMAS Yves

Responsable du site de départ

COLIN François

Responsables du site d'arrivée

SOUMAGNAS Aurélie
ROUZIN Valentin

Permanence / secrétariat

CESVET Azilis

Régulateur

VELLY Patrick
LIRZIN Thierry

Radio tour

SIMONET Aurélie

Responsable des déviations

COLIN Vincent

Responsables de l'ensemble des véhicules

CESVET Lucas
BONIS Raphaël

MÉDICAL

Médecin

VERITE Michaël

HÉBERGEMENT

Responsable hébergement

VELLY Chloé

RESTAURATION BUVETTE

Responsable restauration

TRIVIDIC Annie

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président du jury

NASCIMENTO José

Commissaire 1

GARNIER Morgane

Commissaire 2

PERROT Jean Marc

Juge à l'arrivée

VITOUR Bertrand

Commissaire moto 1

QUILLIVIC Damien

Commissaire moto 2

VEILLE Estelle

Arbitre voiture balai

BONNO Françoise

LIEUX PRATIQUES

PERMANENCE

DATE	HEURE	LIEU
06/09/2026	10 : 30	Maison du site à la Pointe du Raz - Plogoff

REUNION DES DS

DATE	HEURE	LIEU
06/09/2026	11 : 00	Maison du site à la Pointe du Raz - Plogoff

PRESENTATION DES EQUIPES & SIGNATURES

DATE	HEURE	LIEU
06/09/2026	11 : 45	Pointe du Raz - Plogoff

REUNION CHAUFFEURS ET MOTARDS

DATE	HEURE	LIEU
06/09/2026	11 : 30	Maison du site à la Pointe du Raz - Plogoff

HOPITAL (CHU)

CHIC Quimper Concarneau
14 B avenue Yves Thépot
29000 Quimper
Tél : +33 2 98 52 60 60

Centre Hospitalier de Douarnenez
85 Rue Laënnec
29100 Douarnenez
Tél : +33 2 98 75 10 10

MEDECIN COURSE

Michaël Vérité
Tél : + 33 6 45 77 04 79



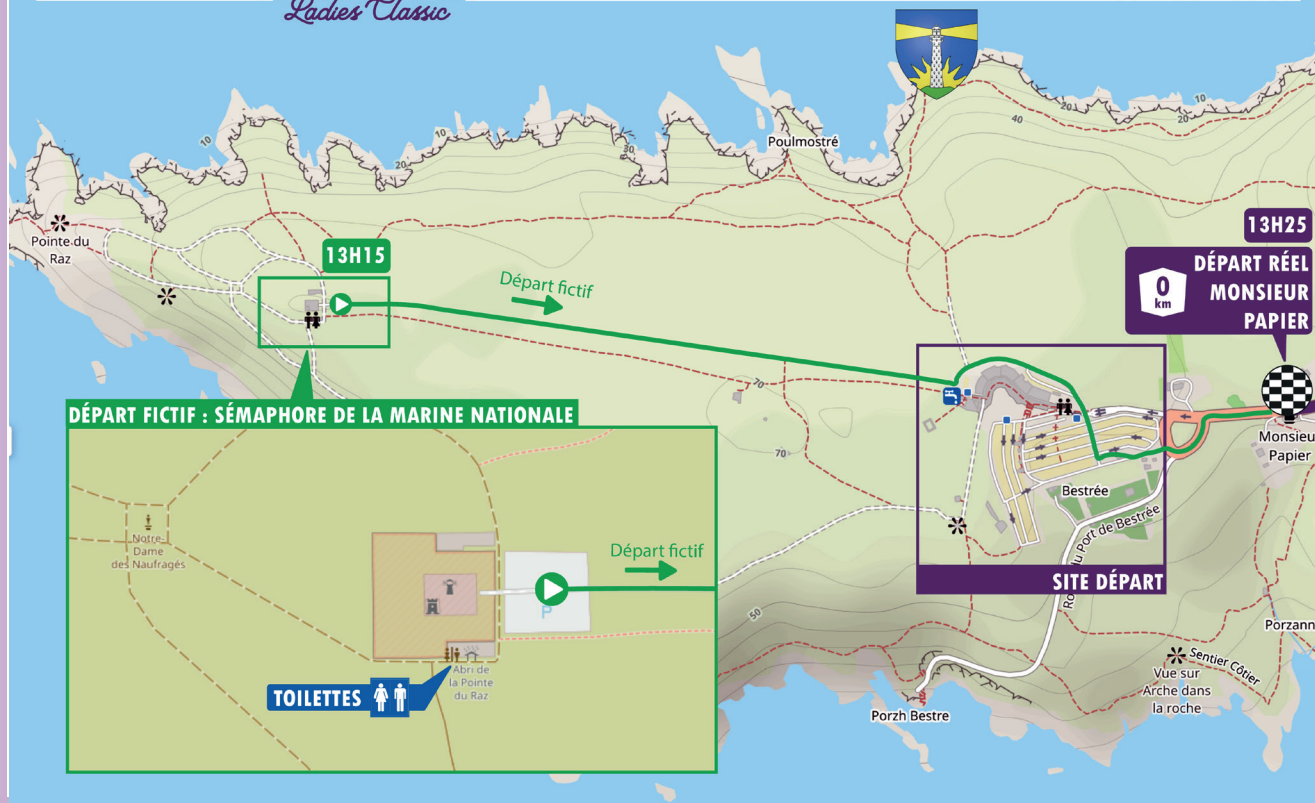
DÉPART FICTIF

6 SEPTEMBRE 2026

UCI PRO SERIES
POINTE DU RAZ
Ladies Classic

POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC

DÉPART FICTIF DE LA POINTE DU RAZ (29770 PLOGOFF)

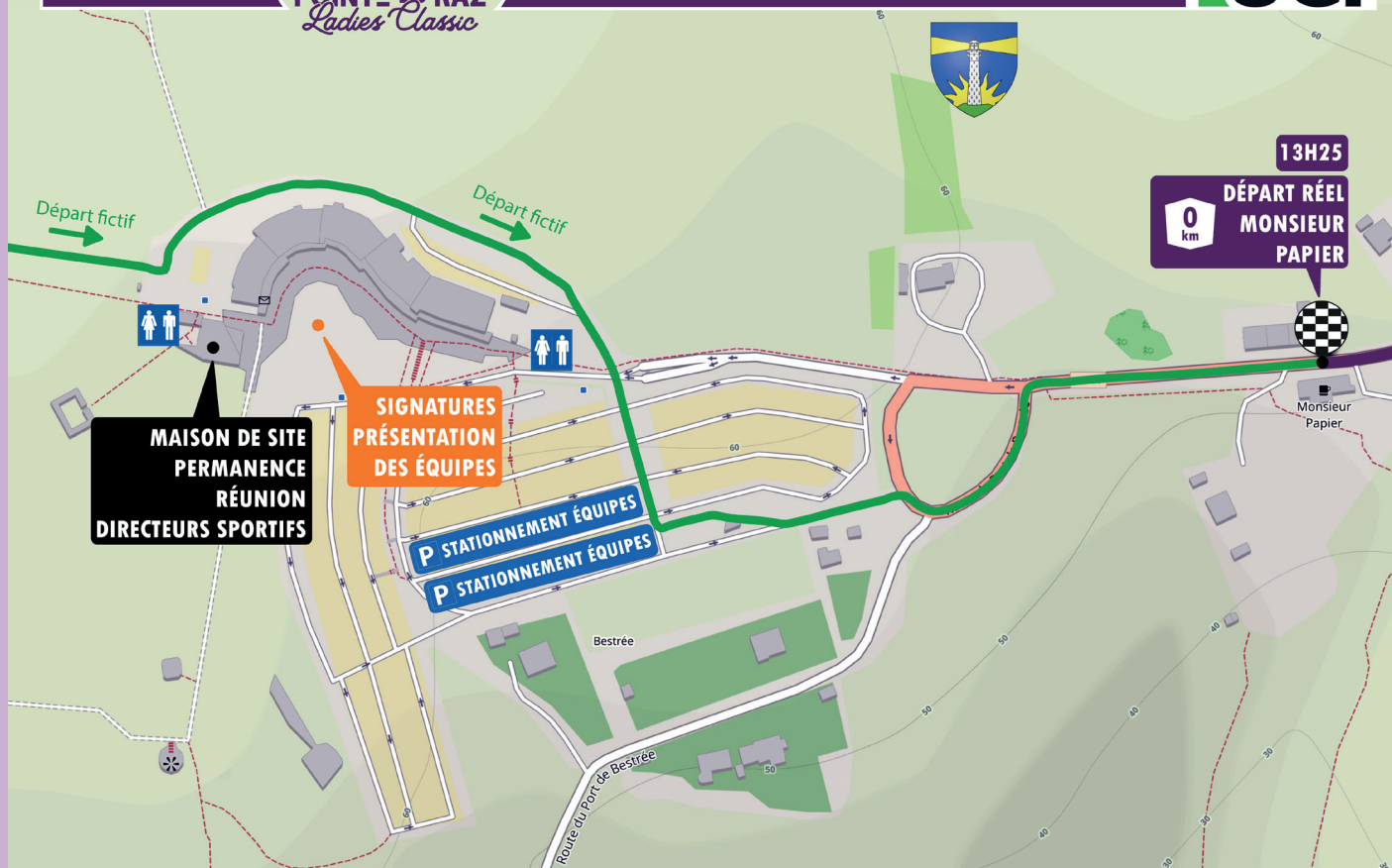


6 SEPTEMBRE 2026

UCI PRO SERIES
POINTE DU RAZ
Ladies Classic

POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC

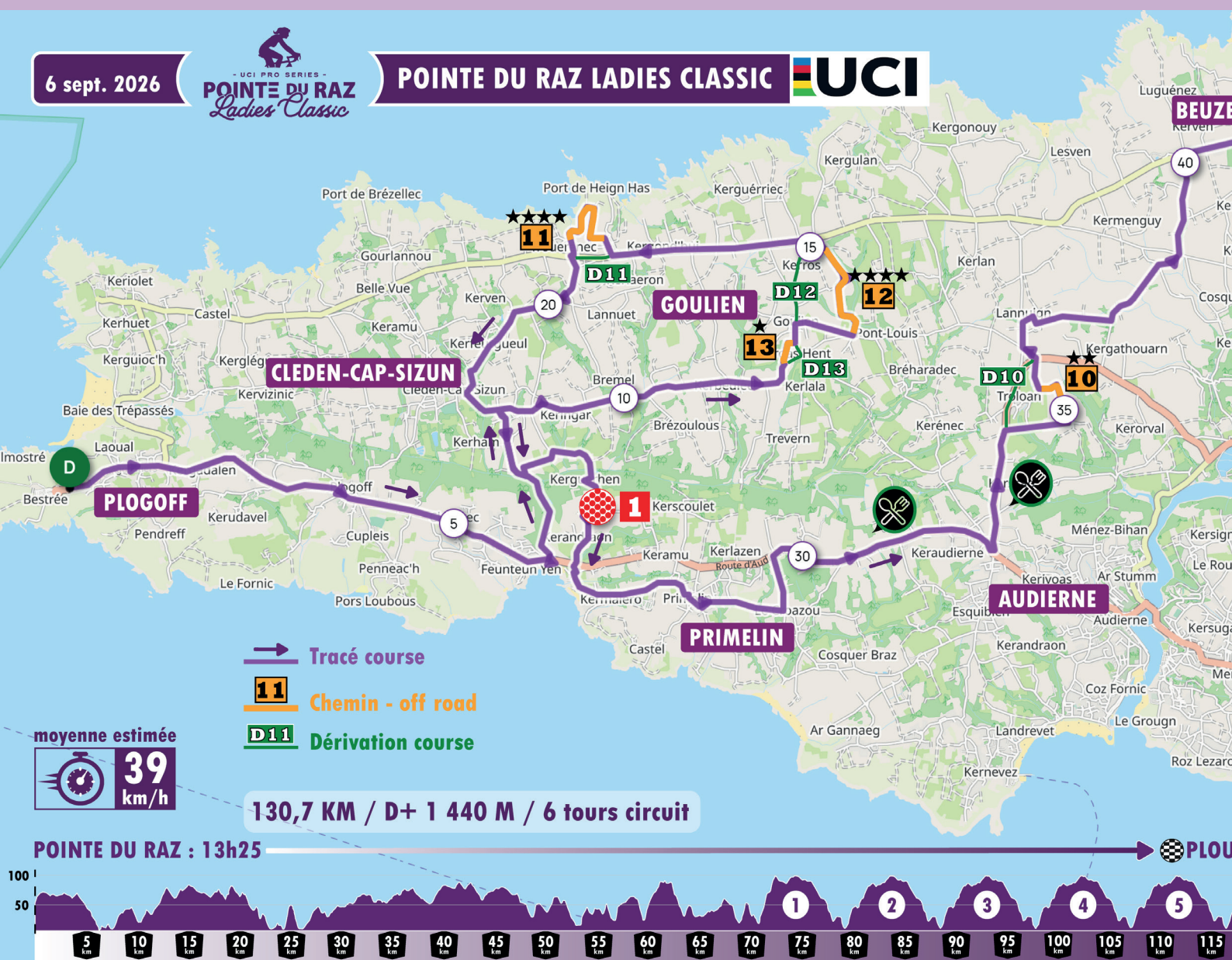
SITE DÉPART DE LA POINTE DU RAZ (29770 PLOGOFF)

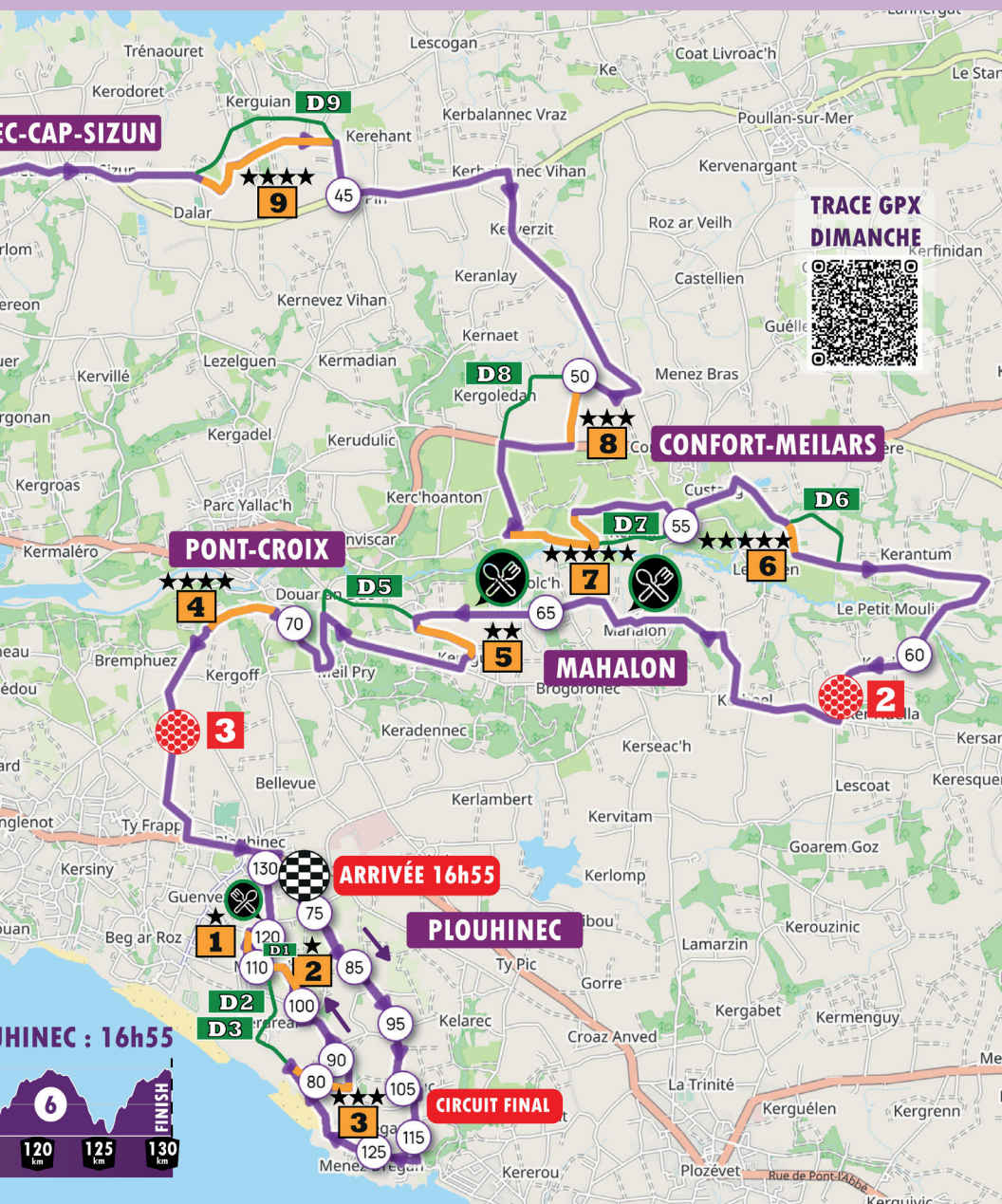


6 sept. 2026



POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC





OFF ROAD

Secteurs chemins	Difficulté	Longueur en mètres
13 Feunteun Go	★	310
12 Vieux presbytère	★★★★	1410
11 Penharn	★★★★	1200
10 Tromao	★★	700
9 Lennard	★★★★	1650
8 Lesmeilars	★★★	700
7 Spéciale Patrick Kerroc'h	★★★★★	1260
6 Kergoff	★★★★★	330
5 Larin	★★	770
4 Trohanon	★★★★	740
3 Gwendrez	★★★	550
2 Flibéré	★	560
1 Penteven	★	370
3 Gwendrez	★★★	550
2 Flibéré	★	560
1 Penteven	★	370
3 Gwendrez	★★★	550
2 Flibéré	★	560
1 Penteven	★	370
3 Gwendrez	★★★	550
2 Flibéré	★	560
1 Penteven	★	370
3 Gwendrez	★★★	550
2 Flibéré	★	560
1 Penteven	★	370

BEST CLIMBER

Meilleure Grimpeuse	
1 Kerodeven	25 km
2 Ty Guen	61 km
3 Le Pape Environnement	72 km

17km950

TRACE GPX



06/09/2026

CIRCUIT FINAL

OFF ROAD

Secteurs chemins	Difficulté	Longueur en mètres
3 Gwendrez	★★★	550
2 Flibéré	★	560
1 Penteven	★	370
3 Gwendrez	★★★	550
2 Flibéré	★	560
1 Penteven	★	370
3 Gwendrez	★★★	550
2 Flibéré	★	560
1 Penteven	★	370
3 Gwendrez	★★★	550
2 Flibéré	★	560
1 Penteven	★	370
3 Gwendrez	★★★	550
2 Flibéré	★	560
1 Penteven	★	370

TRACE GPX DIMANCHE



CIRCUIT FINAL PLOUHINEC

➡ Tracé course

3 Chemin - off road

D3 Dérivation course

D-DS Dérivation DS dernier tour

moyenne estimée



9,320 KM / D+ 103 M / 6 tours circuit



6 sept. 2026

UCI PRO SERIES
POINTE DU RAZ
Ladies Classic

POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC





5&6 SEPT. 2026

POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC

SITE ARRIVÉE - SALLE CHEZ JEANNE (29780 PLOUHINEC)



DOUCHES
Stade municipal Robert Normand
29 rue Ronsard
48.018419592547005
-4.490703911565093

P STATIONNEMENT



**MAIRIE
CONTRÔLE
ANTI-DOPAGE**

P STATIONNEMENT

**SALLE CHEZ JEANNE
LE SAMEDI 5 SEPT. / 10 -12h
PERMANENCE
RÉUNION DIRECTEURS SPORTIFS**



PARCOURS DIMANCHE

P STATIONNEMENT



Église Saint-Vinoc

CIRCUIT SAMEDI + DIMANCHE

VERS ARRIVÉE



Rue Ami

lieu

Rue Saint-Vinoc

D 784

Rue du Maréchal L

Place Jean Cosquer

5&6 SEPT. 2026

SITE ARRIVÉE - CIRCUIT FINAL (29780 PLOUHINEC)



SITE D'ARRIVÉE

FDJ UNITED
**COUPE DE
FRANCE**
FEMMES PROFESSIONNELLES



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME

DERIVATIONS

6 sept. 2026

UCI PRO SERIES
POINTE DU RAZ
Ladies Classic

POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC



**TRACE GPX
DIMANCHE**



GOULIEN

D12

Rue de la Mairie

Route du Groissant

Venelle du Parou

13

D13

Kroas Hen

Pennarun d'an Traon

Park-an-Traon

D13

→ **Tracé course**

13

Chemin - off road

D13

Dérivation course

CHEMIN & DÉRIVATION 13 : FEUNTEUN GO

Kerlala

DERIVATIONS

6 sept. 2026

POINTE DU RAZ
Ladies Classic

POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC



TRACE GPX
DIMANCHE



→ Tracé course

12

Chemin - off road

D12

Dérivation course

D12

12

GOULIEN

CHEMIN & DÉRIVATION 12 : VIEUX PRESBYTÈRE

DERIVATIONS

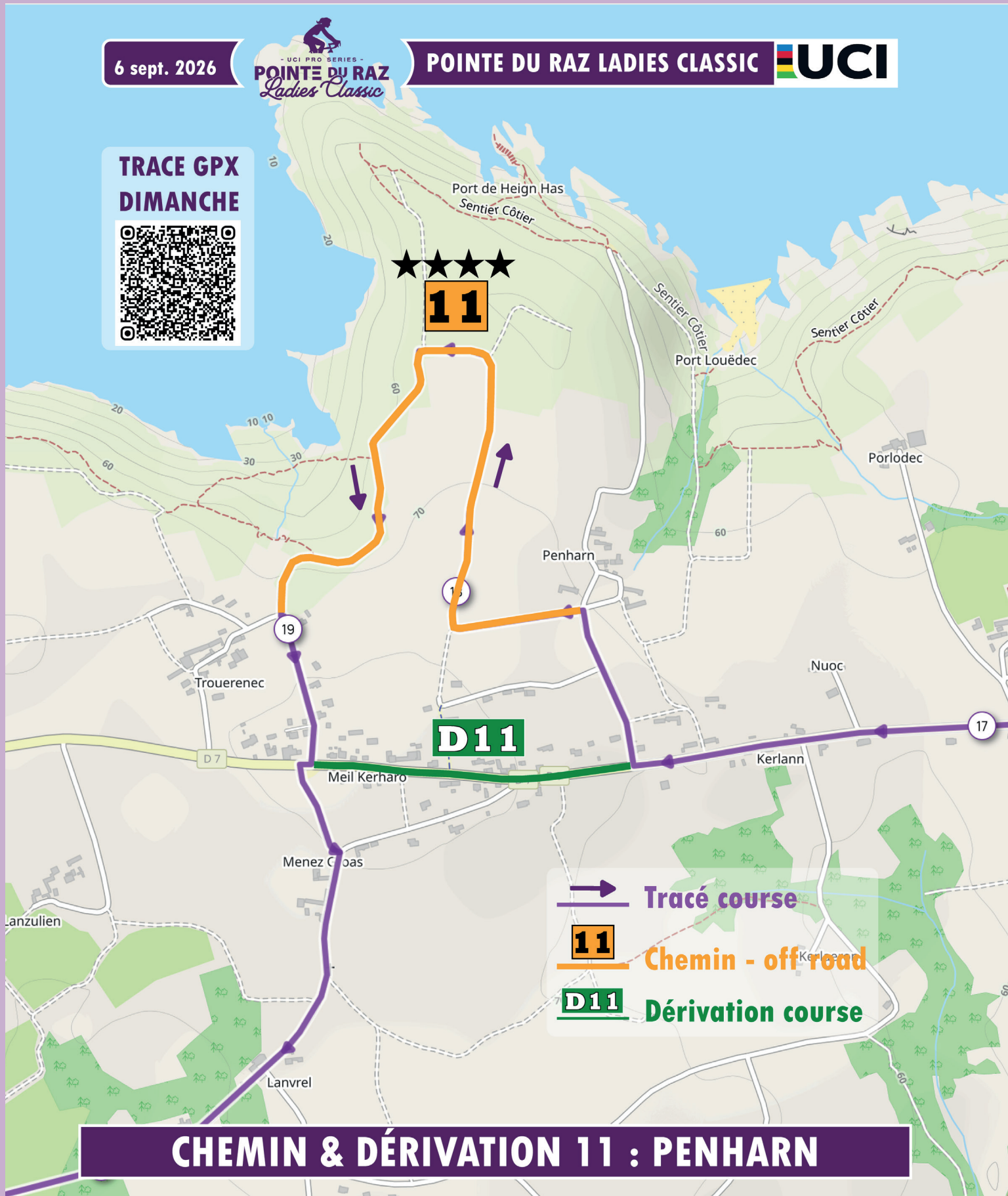
6 sept. 2026

UCI PRO SERIES
POINTE DU RAZ
Ladies Classic

POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC



**TRACE GPX
DIMANCHE**



CHEMIN & DÉRIVATION 11 : PENHARN

DERIVATIONS

6 sept. 2026

POINTE DU RAZ
Ladies Classic

POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC



TRACE GPX
DIMANCHE



→ **Tracé course**
10 **Chemin - off road**
D10 **Dérivation course**

D10

10

CHEMIN & DÉRIVATION 10 : TROMAO

DERIVATIONS

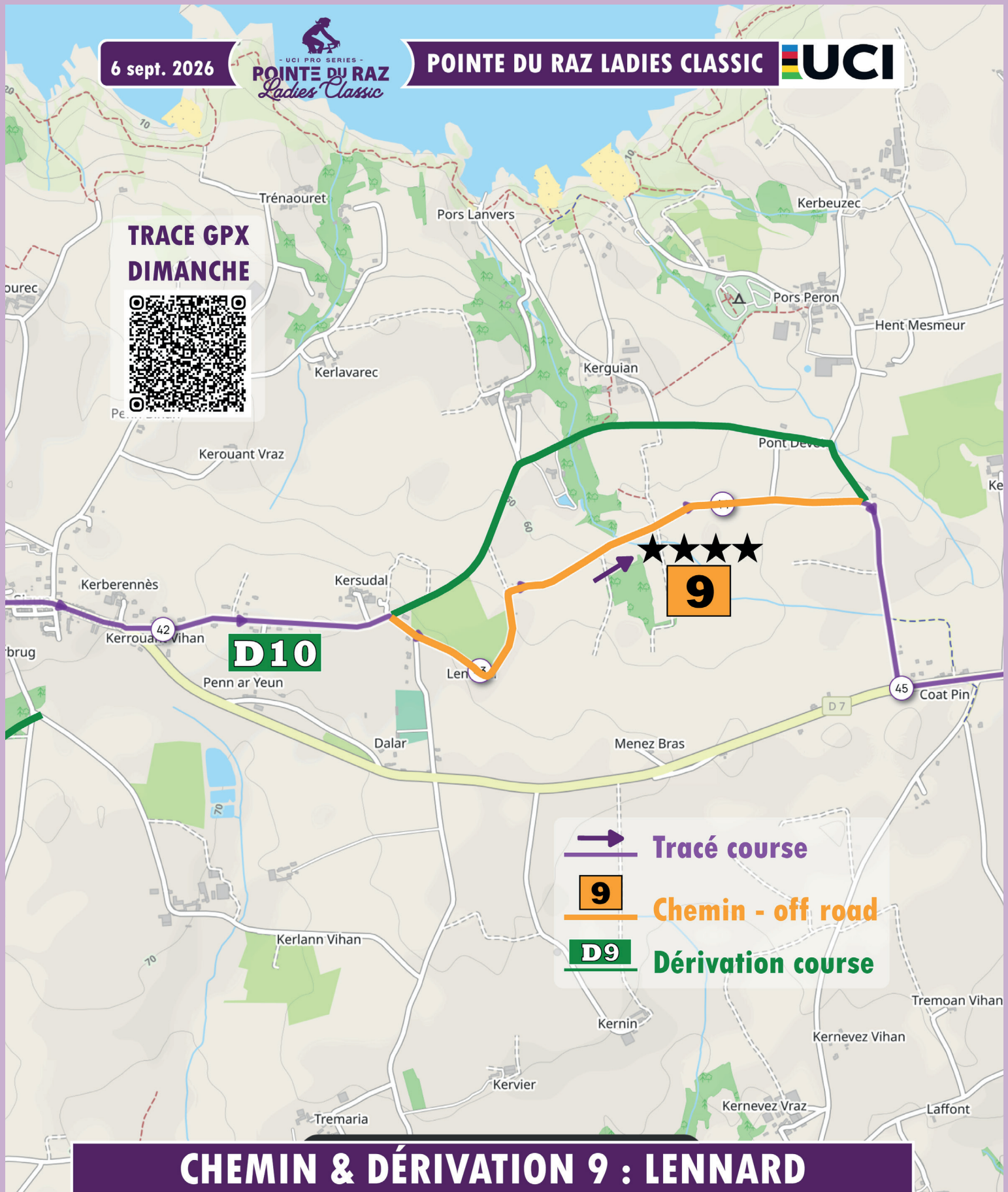
6 sept. 2026

UCI PRO SERIES
POINTE DU RAZ
Ladies Classic

POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC



**TRACE GPX
DIMANCHE**



CHEMIN & DÉRIVATION 9 : LENNARD

DERIVATIONS

6 sept. 2026



POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC



TRACE GPX
DIMANCHE



D8



→ Tracé course

8 Chemin - off road

D8 Dérivation course

CHEMIN & DÉRIVATION 8 : LESMEILARS

DERIVATIONS

6 sept. 2026



POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC



- **Tracé course**
- 7** **Chemin - off road**
- D7** **Dérivation course**



D7

**TRACE GPX
DIMANCHE**



CHEMIN & DÉRIVATION 7 : SPÉCIALE PATRICK

DERIVATIONS

6 sept. 2026

UCI PRO SERIES
POINTE DU RAZ
Ladies Classic

POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC



D6



**TRACE GPX
DIMANCHE**



→ **Tracé course**

6

Chemin - off road

D6

Dérivation course

CHEMIN & DÉRIVATION 6 : KERGOFF

Penn'ar Menez

DERIVATIONS

6 sept. 2026

UCI PRO SERIES
POINTE DU RAZ
Ladies Classic

POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC



**TRACE GPX
DIMANCHE**



D5

5

Tracé course

5

Chemin - off road

D5

Dérivation course

CHEMIN & DÉRIVATION 5 : LARIN

DERIVATIONS

6 sept. 2026

UCI PRO SERIES
POINTE DU RAZ
Ladies Classic

POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC



**TRACE GPX
DIMANCHE**



- Tracé course**
- Chemin - off road**
- Dérivation course**

CHEMIN & DÉRIVATIONS 3, 2, 1 : GWENDREZ, FLIBÉRE, PENTEVEN



Pointe du Raz Ladies Classic

ITINÉRAIRE HORAIRE

Départ : Pointe du Raz Arrivée : Plouhinec

dimanche 06 septembre 2026

Distance : 129.540 Km

KILOMETRES		ITINÉRAIRE	HORAIRES		COMMUNES
à parcourir	parcourus		37 km/h	39 km/h	
		Sémaphore Pointe du Raz Départ fictif	13:15	13:15	PLOGOFF
		guérite sortie			
129.540	0.000	Mr Papier Départ réel	13:25	13:25	
129.440	0.100	▲ chicane droite			
129.400	0.140	▲ chicane gauche			
129.170	0.370	▲ chicane droite			
129.140	0.400	▲ chicane gauche			
128.890	0.650	▲ chicane droite			
128.850	0.690	▲ chicane gauche			
127.040	2.500	entrée Plogoff	13:29	13:28	
126.840	2.700	▲ chicane droite			
126.640	2.900	▲ chicane gauche			
126.540	3.000	▲ chicane droite	13:30	13:29	
126.440	3.100	▲ chicane gauche			
126.340	3.200	▲ chicane droite			
125.940	3.600	▲ chicane droite			
125.840	3.700	▲ chicane gauche			
125.640	3.900	▲ chicane droite			
125.540	4.000	▲ chicane gauche	13:32	13:31	
125.440	4.100	▲ chicane gauche			
125.390	4.150	sortie Plogoff			CLEDEN CAP SIZUN
123.340	6.200	▲ ilot central			
123.240	6.300	▲ à gauche - direction Clédén Cap Sizun	13:35	13:34	
121.540	8.000	rétrécissement Chapelle St Tromeur	13:38	13:37	GOULIEN
121.130	8.410	virage droite - D3 - direction Pont-Croix	13:39	13:36	
117.360	12.180	à gauche Entrée chemin (13)	13:44	13:43	
117.040	12.500	Sortie chemin (13)	13:45	13:44	
117.000	12.540	virage à gauche			
116.940	12.600	entrée Goulien C1			
116.780	12.760	à droite virage			
116.520	13.020	sortie Goulien	13:46	13:45	
116.130	13.410	à gauche virage - D43 - direction Audierne			
116.050	13.490	virage gauche Entrée chemin (12)	13:47	13:46	
114.620	14.920	Sortie chemin (12)	13:49	13:48	CLEDEN CAP SIZUN
114.430	15.110	virage à droite			
114.340	15.200	stop à gauche - Pointe du Raz D7	13:50	13:49	
112.030	17.510	virage à droite - Penham			
111.780	17.760	virage gauche Entrée chemin (11)	13:53	13:52	
110.560	18.980	Sortie chemin (11)	13:55	13:54	
110.330	19.210	intresection traversée D7 en face			
110.170	19.370	virage à droite	13:56	13:50	
108.010	21.530	entrée Clédén	14:00	13:58	
107.870	21.670	stop à gauche			
107.670	21.870	sortie Clédén D43			CLEDEN CAP SIZUN
107.400	22.140	virage à droite	14:01	13:59	
107.040	22.500	rétrécissement - Chapelle St Tromeur			
106.440	23.100	virage à gauche - Lamboban	14:02	14:00	CLEDEN CAP SIZUN
105.870	23.670	virage à droite	14:27	14:01	
104.770	24.770	MG (1)	14:05	14:03	

Pointe du Raz Ladies Classic

ITINÉRAIRE HORAIRE

Départ : Pointe du Raz Arrivée : Plouhinec

dimanche 06 septembre 2026

Distance : 129.540 Km

KILOMETRES		ITINÉRAIRE		HORAIRES		COMMUNES
à parcourir	parcourus			37 km/h	39 km/h	
104.610	24.930	virage à droite vers D784				PRIMELIN
103.730	25.810	traversée RD784 en face sens interdit		14:07	14:05	
103.610	25.930	à droite stop				
101.910	27.630	virage droite		14:08	14:07	
101.870	27.670	virage gauche contournement église				
101.710	27.830	à gauche C203 - direction St Tugen		14:10	14:08	
100.650	28.890	à gauche - direction Audierne		14:12	14:09	
99.930	29.610	à droite cède le passage - direction Audierne D784		14:13	14:10	
98.390	31.150	entrée Esquibien	Z o n e R a v i t o	14:15	14:13	ESQUIBIEN
97.020	32.520	rond-point à gauche - direction RD43A - Douarnenez		14:18	14:15	
96.720	32.820	ralentisseur				
96.580	32.960	ralentisseur				
96.440	33.100	sortie Esquibien				
95.460	34.080	à droite Tromao		14:20	14:17	
94.680	34.860	à gauche Entrée chemin (10)		14:21	14:18	
93.960	35.580	à droite Sortie chemin (10)		14:22	14:19	
93.560	35.980	cédez le passage - D43 - Goulien		14:23	14:20	BEUZEC CAP SIZUN
93.340	36.200	à droite - D343 - Beuzec		14:24	14:21	
93.030	36.510	à droite Lannuign				
91.850	37.690	à gauche		14:26	14:23	
90.620	38.920	en face cède le passage - Beuzec				
89.370	40.170	à droite stop		14:30	14:26	
88.540	41.000	entrée Beuzec		14:31	14:28	
88.280	41.260	rond-point D7 D3				
87.840	41.700	plateau				
87.780	41.760	rétrécissement				
87.610	41.930	plateau - à gauche direction camping		14:33	14:29	
87.040	42.500	sortie Beuzec				
86.800	42.740	à droite				
86.720	42.820	à gauche Entrée chemin (9)		14:34	14:30	
85.040	44.500	à droite Sortie chemin (9)		14:37	14:33	
84.490	45.050	cédez le passage - à gauche D7 - Douarnenez				
82.820	46.720	à droite D307 - Quimper		14:41	14:38	CONFORT MEILARS
80.160	49.380	à droite - Lesmeilars		14:45	14:41	
79.510	50.030	à gauche Entrée chemin (8)		14:46	14:42	
78.790	50.750	à droite Sortie chemin (8)		14:47	14:43	
78.120	51.420	à gauche - Kervoal		14:48	14:44	
77.290	52.250	à droite				
77.100	52.440	à gauche Entrée chemin (7)		14:50	14:46	
75.820	53.720	Sortie chemin (7)		14:52	14:48	
74.790	54.750	cédez le passage à droite				
74.490	55.050	à gauche - Confort Meilars		14:54	14:49	
74.200	55.340	à droite - Custang				
73.600	55.940	à droite - carrière		14:56	14:51	
72.890	56.650	à droite Entrée chemin (6) Spéciale Patrick		14:57	14:52	
72.560	56.980	à gauche Sortie chemin (6)		14:58	14:53	
70.620	58.920	à droite - cidrerie Tromelin		15:00	14:55	
68.440	61.100	MG (2)		15:04	14:57	
68.350	61.190	à droite - rond-point				

Pointe du Raz Ladies Classic

ITINÉRAIRE HORAIRE

Départ : Pointe du Raz Arrivée : Plouhinec

dimanche 06 septembre 2026

Distance : 129.540 Km

KILOMETRES		ITINÉRAIRE		HORAIRES		COMMUNES
à parcourir	parcourus			37 km/h	39 km/h	
67.240	62.300	à droite - Kerhoel				MAHALON
66.560	62.980	à gauche				
66.110	63.430	entrée Mahalon		15:08	15:02	
65.890	63.650	ralentisseur				
65.730	63.810	ralentisseur				
65.640	63.900	plateau à droite				
65.540	64.000	à gauche devant église vers Pont-Croix	Z o n e r a v i t o	15:09	15:03	
65.230	64.310	sortie Mahalon				
63.360	66.180	ralentisseur - rétrécissement		15:11	15:06	
63.250	66.290	à gauche				
63.150	66.390	à gauche Entrée chemin (5)		15:12	15:07	
62.350	67.190	Sortie chemin (5)		15:14	15:08	
62.270	67.270	virage à droite				
61.080	68.460	ralentisseur				
60.760	68.780	à gauche - Meil Vennec		15:16	15:11	PLOUHINEC
60.320	69.220	à droite				
60.110	69.430	à droite				
59.540	70.000	à gauche		15:18	15:12	
59.340	70.200	à droite				
59.280	70.260	à gauche Entrée chemin (4)		15:19	15:13	
58.520	71.020	à gauche Sortie chemin (4)		15:20	15:14	
57.780	71.760	à gauche - Plouhinec				
57.290	72.250	MG (3) classement 		15:22	15:16	
56.670	72.870	à gauche - rue Maurice Bellonte				
56.510	73.030	à droite - entrée Plouhinec		15:23	15:17	
56.460	73.080	à droite - rue Daurat Didier				
56.200	73.340	à gauche		15:24	15:18	
55.430	74.110	à droite devant église				
55.370	74.170	à gauche - Entrée sur circuit		15:25	15:19	
55.270	74.270	à droite				
54.780	74.760	1er passage sur la ligne d'arrivée		15:26	15:20	
54.650	74.890	Zone ravito				
54.220	75.320					
51.810	77.730	à droite rue de le Corniche		15:31	15:24	
50.050	79.490	à droite épingle à cheveux				
49.950	79.590	Entrée chemin (3)		15:34	15:27	
49.420	80.120	Sortie chemin (3)		15:35	15:28	
48.490	81.050	à droite				
48.430	81.110	Entrée chemin (2)		15:36	15:29	
47.840	81.700	en face Sortie chemin (2)		15:37	15:30	
47.610	81.930	à droite - allée Gen Ber Calloc'h				
47.510	82.030	Entrée chemin (1)		15:38	15:31	
47.220	82.320	à droite Sortie chemin (1)		15:39	15:32	
47.020	82.520	à gauche				
46.860	82.680	Zone ravito				
46.500	83.040					
46.240	83.300	à droite		15:40	15:33	
46.170	83.370	à droite				
45.640	83.900	2ème passage		15:41	15:34	

Pointe du Raz Ladies Classic

ITINÉRAIRE HORAIRE

Départ : Pointe du Raz Arrivée : Plouhinec

dimanche 06 septembre 2026

Distance : 129.540 Km

KILOMETRES		ITINÉRAIRE	HORAIRES		COMMUNES
à parcourir	parcourus		37 km/h	39 km/h	
36.520	93.020	3ème passage	15:56	15:48	
27.390	102.150	4ème passage	16:10	16:03	
18.260	111.280	5ème passage	16:25	16:16	
9.130	120.410	6ème passage	16:40	16:30	
0.000	129.540	Arrivée	16:55	16:44	



RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

RÈGLEMENT

ARTICLE 1. ORGANISATION

La POINTE DU RAZ Ladies Classic est une course organisée sous le règlement de l'Union Cycliste Internationale (U.C.I.). Elle se dispute le 6 septembre 2026.

Le contrôle technique est assuré par l'association Pointe du Raz Ladies Classic Organisation.

ARTICLE 2. TYPE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Femmes Elite.

Elle est inscrite au calendrier UCI, comptant pour la Coupe de France FDJ United. L'épreuve est de classe WE 1.pro Conformément au règlement UCI, art : 2.10.017, elle attribue des points aux vingt-cinq premières classées : 250, 170, 140, 120, 100, 50, 70, 60, 50, 40...

ARTICLE 3. PARTICIPATION

"Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :"

- Equipe UCI Women's WorldTeams (Mini 4)
- UCI Women's ProTeams
- Equipes Continentales Femmes UCI
- Equipes professionnelles cyclo cross UCI
- Equipes Nationales

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, chaque équipe devra être composée d'un minimum de 5 compétitrices et d'un maximum de 7 compétitrices.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tiendra le 06/09 à partir de 10h30 à la maison du site de la Pointe du Raz à Plogoff

La confirmation des partantes et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence à 10h30.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 11h à la permanence.

ARTICLE 5. RADIO - TOUR

Les informations de courses sont émises sur la fréquence 157.4875 MHz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par Assistance sport média au moyen de 2 motos et 1 voiture neutre, avec chauffeurs et mécaniciens.

Pour les équipes françaises ne relevant pas du statut UCI, l'encadrement sportif des équipes de clubs français devra être assuré par un directeur sportif titulaire au minimum d'un diplôme Entraîneur Club Expert, d'un diplôme d'Etat (DEJEPS, DES JEPS, BEES2, BEESAC, Licence STAPS Entraînement Sportif) ou du professorat de sport (CTS). En l'absence de diplôme, l'équipe ne pourra pas bénéficier d'un véhicule de dépannage. Pour les équipes UCI, la réglementation UCI sera appliquée.

L'épreuve en ligne se déroulant par équipes, le changement de roues et de matériel entre équipières est autorisé.

L'ordre des voitures pour le dépannage sera défini lors de la réunion des Directeurs Sportifs



RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 7. DÉLAIS D'ARRIVÉE

Pour des raisons de sécurité, il sera demandé aux compétitrices se trouvant à plus de 10 minutes du peloton principal de s'arrêter et de quitter la course, dans le respect du code de la route.

ARTICLE 8. CLASSEMENTS ANNEXES

La coupe de France Femmes Elite FDJ United comporte deux classements pour l'ensemble des concurrentes et des équipes au départ (françaises et étrangères) :

- Classement individuel
- Classement par équipe

ARTICLE 9. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement de l'UCI, les concurrentes suivantes doivent se présenter en tenue au protocole :

- Les trois premières de l'épreuve
- La meilleure équipe
- La leader de la Coupe de France FDJ United à l'issue de l'épreuve.
- La meilleure grimpeuse (5 , 3 et 1 points distribués lors de chaque GPM)
- La meilleure bretonne

Ces participantes se présenteront dans un délai de 10 minutes maximum après leur arrivée.

ARTICLE 10. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente de l'épreuve.

En outre, la législation antidopage française s'applique au disposition du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu à la mairie de Plouhinec

ARTICLE 11. PRIX

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux vingt premières du classement scratch selon la grille de prix UCI :

1ère	1 025€	11 ème	120€
2 ème	790€	12 ème	100€
3 ème	555€		
4 ème	335€		
5 ème	290€		
6 ème	265€		
7 ème	240€		
8 ème	210€		
9 ème	180€		
10 ème	140€		

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de **5130euros**.

ARTICLE 12. SECURITE

L'épreuve se déroulera sous le régime de la circulation « d'usage exclusif temporaire de la chaussée » validé par la Préfecture du Finistère. Tous véhicules dans la bulle de la course ont pour obligation de rouler avec les feux de croisements allumés.

L'organisation rappelle la nécessité du strict respect du code la route par les coureuses et les suiveurs.

L'association FMSB constituée de motards licenciés à la Fédération Française de Cyclisme, participe à la course avec 30 motards présents.

La gendarmerie d'Audierne assure la sécurité dans les principaux carrefours avec 8 gendarmes et 2 véhicules assistés de 3 motards de gendarmerie.

Les carrefours du circuit d'arrivée sont sécurisés par des signaleurs avec 2 barrières.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 13. SIGNALISATION

L'ensemble du parcours sera fléché avec des flèches noires sur fond jaune.

Les points spécifiques du parcours seront indiqués par des panneaux carrés avec l'indication en noir ou rouge sur fond jaune.

ARTICLE 14. STATIONNEMENT

POINTE du RAZ : cf plan

Il est interdit de se garer en dehors de l'emplacement prévu, l'ensemble des véhicules suiveurs est obligé de quitter le site dès le départ donné.

Le départ fictif aura lieu au sémaphore avec uniquement les coureuses, le président de jury, un motard et l'arbitre 1.

Du Sémaphore au premier rond point la vitesse ne devra pas excéder **20km/h**.

PLOUHINEC : cf plan

Pour l'arrivée de la course en ligne seuls **les véhicules munis d'un bandeau adhésif fournis par l'organisation sont autorisés sur le circuit.**

Le circuit est interdit à la circulation, sauf pour l'organisation et les véhicules suiveurs munis de leurs bandeaux adhésifs.

Tous véhicules sans bandeaux devra stationner sur un parking spectateurs.

Tous les véhicules seront déviés à 1 km de la ligne.

ARTICLE 15. CLASSEMENTS

La prestation de chronométrage, photo-finish et classements sera réalisée par la société Matsport +33 4 76 52 53 60 // contact@matsport.com

ARTICLE 16. DEVELOPPEMENT DURABLE

La course va évoluer sur un territoire d'exception. La POINTE DU RAZ est classée Grand Site de France (Label délivré par le Ministère De La Transition Ecologique Et La Cohésion Des Territoires). La POINTE DU RAZ Ladies Classic est signataire du réseau DIOREN qui a pour but d'améliorer les pratiques de développement durable et de réduire l'impact environnemental lors des événements sportifs bretons.

Il est donc INTERDIT DE JETER DES DECHETS SUR L'ENSEMBLE DES PARCOURS.

ARTICLE 17. PENALITES

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

Le non-respect des consignes de stationnement (même pour un suiveur) et le non-respect de l'environnement entraînera la mise hors course de la/des concurrentes de l'équipe.

Signalisation des dérivations :

Les dérivations des chemins (ribinioù) sont destinées aux véhicules de la bulle course (voitures), numérotées et indiquées sur le terrain par des panneaux carrés ou rectangulaires - fond rose :

- Entrée
- Flèche directionnelle avec flèche verte
- Sortie

LA SIGNALÉTIQUE

